

ÉCOLUCIDITÉ : S'INSPIRER DU VIVANT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Écolucidité : s'inspirer du vivant
En bref	Ateliers pratiques pour partager et nourrir le changement face aux défis environnementaux actuels.
Descriptif de l'activité	Face aux défis environnementaux actuels, la révolte et le découragement s'installent facilement dans nos esprits. Comment répondre à nos besoins sans détruire le système qui soutient la vie ? Lors de cette journée de ressourcement, la rivière et le mycélium, source de liens infinis, seront des guides inspirants qui offriront des clefs précieuses pour repenser le rapport au monde. Guidée par Juliane Torrent, accompagnatrice en montagne, la sortie propose une série d'ateliers pratiques pour partager et nourrir le changement, afin d'alimenter une énergie positive.
Dates	Samedi 11 juillet 2026 et samedi 25 juillet 2026
Horaire	9h30 – 17h
Lieux du rendez-vous	Gare de Montbovon
Lieux de l'activité	Entre Montbovon et Neirivue
Programme indicatif	Balade au fil de l'eau comprenant des ateliers pratiques. Les ateliers sont des moments de réflexion personnelle, d'échanges en groupe, avec des outils d'animation. L'objectif est d'échanger les expériences et le ressenti de chacun sur la situation actuelle. Les thématiques de l'inertie, du changement ainsi que le sentiment d'impuissance sont abordées, le but étant de réfléchir à comment favoriser les actes soutenant la transition écologique. Les ateliers font également réfléchir aux liens entre épuisement de l'être humain et épuisement des ressources. L'objectif de la journée est de repartir avec une énergie propice à la revitalisation
Matériel à prendre avec soi	• Pique-nique • Gourde remplie d'eau • Vêtements adaptés à la météo, pour vivre une journée en extérieur
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants	Adultes, dès 16 ans
Nombres (min. – max.)	Minimum 8 adultes – maximum 12 personnes
Niveau	Randonnée de 6,5 km pour 100m de dénivelé positif et négatif
Autres informations	Les chiens ne sont pas admis

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics

Gare de Montbovon. Parking à proximité.

Attention : la sortie ne se termine pas au même endroit qu'elle ne débute. Possibilité de prendre le train à Neirivue pour le retour, ou de refaire le trajet à pied jusqu'à Montbovon (6,5 km).

Horaires des transports publics

Aller

Bulle – Montbovon	08h50 – 09h19
Château-d'Œx – Montbovon	09h04 – 09h21
Montreux – Montbovon	07h43 – 08h34

Retour

Neirivue – Bulle	17h46 – 18h06
Neirivue – Château-d'Œx	17h09 – 17h46
Neirivue – Montreux	17h09 – 18h16

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

Covoiturage

Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription

Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch – 026 924 23 33

TARIFS

Tarif de base adulte

Dès 16 ans, CHF 60.00

Pique-nique

En option : CHF 15.00

Un pique-nique composé de produits labellisés *Produits des parcs suisses* peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion.

- 80g de Gruyère AOP* ou L'Etivaz AOP*, 80g d'un deuxième fromage*, une carotte suisse de préférence bio, deux ballons de pain, un fruit suisse de préférence bio et une douceur régionale.

*produits labellisés *Produits des parcs suisses*

CONDITIONS ET TERMES L'ACTIVITÉ

Inscription

Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch

+41 (0)26 924 23 33

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation

La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

Paiement

Le paiement se fait sur facture. Le délai de paiement est de 30 jours dès la réception de la facture. Aucun paiement n'est accepté sur place.

Annulation

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Dès la confirmation de la réservation, elles sont réputées connues et acceptées.

Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc :
www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente



Assurances

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.